RCS : MONTPELLIER Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

# Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 02906

Numéro SIREN: 842 067 845

Nom ou dénomination : ART DESIGN MENUISERIE

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2023 sous le numéro de dépôt 4509

ART DESIGN MENUISERIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social 276 GRAND MAIL ST GUILHEM BT B

34080 MONTPELLIER

Rcs Montpellier 842 067 845

# PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an Deux Mille Vingt Deux, le 30 Mai, à 9 heures

Les associés de la société ART DESIGN MENUISERIE, Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €, divisé en 5000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire au siège social, sur la convocation de la présidence.

## Sont présents :

Total ----- 5000 actions

Seuls associés de la société et représentant en tant que telle la totalité des actions émises par la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur AKRAFI Lahcen, Président.

L'ordre du jour suivant est adopté :

## Cession d'actions

- Cession d'actions
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

le rapport de gestion établi par le Président,

• le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes ;

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la cession des 1250 actions de Monsieur HAMDAOUI Abderrahim à Monsieur AKRAFI El houssaine

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée générale donne pouvoir à tout porteur de ces présentes afin de procéder aux formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés présents ou leur mandataire.

ctions signatures
500
1250 HAMDOUT
1 250

## **CESSION D'ACTIONS**

## Les soussignés :

- HAMDAOUI Abderrahim, de nationalité Française, né le 20/12/1989 à Ksar Tizougarine Tinejdad (MAROC), demeurant 276 LE GRAND MAIL-ST GUILHEM 34080 MONTPELLIER

Le cédant, d'une part

- AKRAFI El houssaine, de nationalité Marocaine, né le 15/06/1990 à TINEJDAD )(MAROC), demeurant 276 GRAND MAIL ST GUILHEM 34080 MONTPELLIER

Le cessionnaire, d'autre part

Ont préalablement à la cession d'actions, objet des présentes, exposé ce qui suit:

Le cédant est titulaire de 1250 actions de 10 € chacune, composant actuellement 25 % du capital de la Société :

ART DESIGN MENUISERIE SAS au capital de 50 000 € Divisé en 5000 actions de 10 €

Dont le siège social est à : 276 GRAND MAIL ST GUILHEM BT B 34080 MONTPELLIER

Laquelle société est constituée suivant acte SSP, enregistré et publié, et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro Montpellier 842 067 845

pour les avoir obtenues en contrepartie des apports lors de la constitution de la société.

#### **CESSION DES ACTIONS**

Le cédant cède et transporte par les présentes, à compter de ce jour, sous les garanties de fait et de droit, au cessionnaire, 1250 actions sur les 1250 dont il est titulaire dans la SAS ART DESIGN MENUISERIE dans les proportions suivantes :

Monsieur HAMDAOUI Abderrahim cède à Monsieur AKRAFI El houssaine 1 250 actions

Soit au total 1 250 actions

### **PROPRIETE JOUISSANCE**

Le cessionnaire sera propriétaire des actions cédées ci-dessus à compter de ce jour et sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux dites actions, soit en vertu des statuts de la société, soit en vertu de la loi.

Il aura notamment droit à toute répartition de bénéfices ou de réserves qui pourrait être effectuée au titre du dernier exercice social dont les comptes ne sont pas approuvés à ce jour.

## PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 12 500 € Douze Mille Cinq Cent Euros , pour les 1250 actions cédées.

#### **AGREMENT**

L'assemblée générale du 20/01/2023 a donné son agrément préalable pour le cessionnaire en qualité de nouvel associé.

### **FRAIS**

Les frais et droits des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par le cessionnaire qui s'y oblige expressément.

Fait en cinq originaux dont un pour chacune des parties, un pour l'enregistrement et un pour le dépôt en annexe au registre du commerce et des sociétés.

A Montpellier, le 30 Mai 2022

Monsieur HAMDAOUI ABDERRAHIM

HAMDAOLI

Monsieur AKRAFI EL Houssaine

Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT MONTPELLIER 2

Le 14/03/2023 Dossier 2023 00021558, référence 3404P02 2023 A 01521

Parcelistrement : 25 @ Denalitée : 3 @

Enregistrement : 25 @ Penalités : 3 @ Total liquidé : Vingt-huit Euros : Vingt-huit Euros